

Procès-Verbal du Comité de programmation du 12 juillet 2021

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
PUBLICS	22	11	11	5	2	9	6
PRIVES	26	13	13	9	5	7	5
TOTAL	48	24	24	14	7	16	11

T /S	NOM PRENOM	P/A/E	T /S	NOM PRENOM	P/A/E
COLLEGE PUBLIC			COLLEGE PRIVE		
T	WIRTH Thierry	P	T	MAIRAL Jean-Claude	E
S	CUISSET Elisabeth		S	SICARD Eric	P
T	MORIER MIZOULE Sandrine	P	T	DUBOISSET Didier	P
S	BONNET Pierre	E	S	VERRIER Michel	E
T	LAPLANCHE Gérard	E	T	JACQUES Marie Agnès	P
S	POUZADOUX Véronique		S	DE WYS Monique	P
T	GILBERT Jacques	P	T	DA CONCAICAO Alain	P
S	SEGUIN Noelle		S	PINARD-LEGRY Bruno	P
T	REBOUL Daniel	P	T	DUBUSSET Fabrice	
S	DESCHAMPS Martine		S	DUMON Albert	
T	De CHABANNES Jacques	P	T	RABY Claude	P
S	QUATRESOUS Martine		S	RIDJALI Fayed	
T	CARRIAS Marc	E	T	BOURDIER Geoffrey	P
S	MOREL Matéo		S	ESTEVE Marc	P
T	BEAUBAIS Denis		T		
S	BARDIN Stéphane		S	SAC David	P
T	BILLEBAUD Brigitte	E	T	VERNEZY Jean-Yves	
S	DESPAX David		S	FIDAN André	E
T	BERRAT GILLES	E	T	PRULHIERE Frédéric	P
S	MARTINET-SCHIRCH Christelle	P	S	MOMMESSIN Joseph	
T	VERNISSE Alain	E	T	PAULET Eric	P
S	PARRET BONMARTIN Aude	P	S	BLANQUART Pascale	E
			T	LOUVETON Christiane	P
			S	DEVOUCOUX Bernard	E
			T	Aurelie JACQUET	P
			S	Philippe BESSEY	

Nom prénom	organismes	P/A/E
Anne ROUSSAT	Conseil départemental Allier	P
Nicolas MOUSSERIN	Conseil départemental Allier	E
Marie-Annick DAVERDIN	Conseil Départemental Puy de Dôme	E
Amélie VAUFREY	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	E
Michel CLAIRET	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	E
Stéphane ZAPATA	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P
Florentin GEORGESCU	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P



1. Préalable

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Attribution de l'enveloppe de transition
- Ventilation de l'enveloppe
- Examen des 6 dossiers de demande de subvention
- Information sur le lancement de l'évaluation finale Leader et du nouveau projet de territoire
- Questions diverses

2. Approbation du dernier compte-rendu de la consultation écrite du 28 Avril 2021

Le dernier compte-rendu a été transmis à l'ensemble des membres du comité joint à l'invitation. En l'absence de demandes de corrections, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Attribution de l'enveloppe de transition

Sur le PDR Auvergne, il y a eu 12 demandes pour un total de 29,7 millions d'euros, le montant de la transition LEADER s'élève à 16,1 millions d'euros.

- Après analyse technique, une enveloppe de transition de 1 292 822 euros a été accordée au Pays Vichy-Auvergne. Ce montant prend en compte les données d'avancement et de consommation.
- Formalisation par un avenant à la convention Autorité de Gestion – Organisme de Paiement – GAL. Le comité de programmation devra donc au préalable valider une nouvelle version de l'annexe 2 de cette convention.
- L'enveloppe financière (montant conventionné + enveloppe de transition) devra avoir été engagée d'ici fin 2022 et payée d'ici fin 2025.
- Il y aura certainement un dernier tour de table durant l'année 2022 afin de réajuster certaines enveloppes : Possibilité pour ceux qui ont un montant important de FEADER non affecté de réallouer une partie de leur enveloppe au profit des GAL les plus avancés.

4. Ventilation de l'enveloppe

Après discussion au Bureau du Pays Vichy-Auvergne, il est proposé une ventilation de cette enveloppe de transition.

La ventilation ci-dessous est adoptée à l'unanimité des membres du comité de programmation.

Étiquettes de lignes	Nombre de dossiers	Enveloppe avec les 7 dossiers prêts ou presque	Maquette	Reliquat	Ventilation enveloppe transition	Maquette finale	reliquat	Reliquat final
1 Renforcer les liens ville/campagne	13	359 350,26 €	345 534,70 €	13 815,56 €	60 000 €	405 534,70 €	46 184,44 €	21 184,44 €
2 Une offre de service élargie au niveau du pays	17	745 826,27 €	905 804,10 €	159 977,83 €	240 000 €	1 145 804,10 €	399 977,83 €	196 977,83 €
3 Préserver et valoriser les ressources et milieux naturels	3	40 891,31 €	44 868,00 €	3 976,69 €	17 000 €	61 868,00 €	20 976,69 €	5 976,69 €
4 Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles	32	1 476 330,07 €	1 306 190,50 €	170 139,57 €	270 000 €	1 576 190,50 €	99 860,43 €	99 860,43 €
5 Accompagnement au développement de l'économie	26	534 475,49 €	488 800,00 €	45 675,49 €	405 822 €	894 622,00 €	360 146,51 €	345 146,51 €
6 Inviter et soutenir la création et le développement d'une offre de produits et séjours	17	797 090,08 €	660 217,70 €	136 872,38 €	300 000 €	960 217,70 €	163 127,62 €	133 127,62 €
7 Coopération	4	152 266,00 €	178 000,00 €	25 734,00 €	- €	178 000,00 €	25 734,00 €	25 734,00 €
8 Animation-gestion	6	853 435,83 €	1 150 000,00 €	296 564,17 €	- €	1 150 000,00 €	296 564,17 €	24 964,17 €
Total général	118	4 959 665,31 €	5 079 415,00 €	94 015,69 €	1 292 822 €	6 372 237,00 €	1 412 571,69 €	852 971,69 €

5. Lancement de deux appels à projets (AAP)

Afin d'accompagner la reprise de certaines activités économiques et de soutenir le développement rural du territoire post-covid, les élus, les forces vives du territoire, ont souhaité reconduire un Appel à projets spécifique Leader à destination des entreprises du territoire.

Celui-ci reprendra l'essentiel des éléments contenus dans celui lancé en octobre 2020.

Cet AAP sera présenté pour validation au prochain Comité de programmation à l'automne.

Un deuxième AAP sera lancé au printemps 2022 dédié aux services à la population.

Avis favorable de l'ensemble des membres du Comité de programmation Leader.

6. Instauration d'un plafond de subvention

Afin de soutenir un maximum de dossiers, il est proposé d'instaurer un plafond de subventions pour tous les dossiers exceptés ceux du pays pour l'animation.

Après discussion d'un plafond soit à 30 000€ soit à 20 000€, il est décidé qu'à compter du 12 juillet, tous les dossiers seront plafonnés à **20 000€ de subvention Leader dossiers privés, dossiers publics.**

Il est rappelé par l'équipe technique que ce nouveau montant va mécaniquement augmenter le nombre de dossiers à traiter et une charge administrative supplémentaire.

Les fiches actions seront modifiées et transmises à la Région.

7. Examen des dossiers

a) Communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne : Recrutement d'un chargé de développement culturel

Dans le cadre de la politique régionale Auvergne-Rhône Alpes dont l'ambition est de permettre à tous ses habitants d'accéder à la culture, la Communauté de Commune Saint-Pourçain-Sioule Limagne crée un poste de chargé de développement culturel.

En effet, la culture est un des enjeux principaux du pôle vitalité de l'EPCI et contribue à construire une identité attractive de la vie locale aux yeux de la population et du territoire. De plus la mise en œuvre des actions favorise les partenariats entre différents prestataires.

Acteur essentiel du dynamisme, il coordonne la programmation des événements culturels de l'établissement. Il recense, conçoit les projets, étudie leur viabilité et assure leur mise en œuvre. Il établit le planning, suit le budget et, participe à la promotion des projets et équipements culturels. Cette mission s'inscrit également dans un objectif de développement des publics (jeunes, scolaires, personnes âgées, I.E.M. ...) en travaillant les démarches de médiation afin de favoriser l'accès à la vie et à l'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la convention E.A.C. notamment.

En relation permanente avec les partenaires locaux, comme par exemple la collaboration avec l'office du tourisme de Vichy, le Département et la Région, le chargé de développement culture sera le référent au sein de l'Etablissement pour le projet « Pass Culture ».

Coût total du projet : 27 576.60 € HT

FEADER sollicité : 22 061.28 €

FEADER obtenu : 22 061.28 €

Avant le vote, M. Reboul, M.Gilibert sortent de la salle pour laisser le comité de programmation se prononcer.

La note de sélection attribuée au projet est de 15.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité

b) Chambre de Métiers de l'Allier : Accompagner les entreprises à la Maitrise de l'Energie

Un quart des chefs d'entreprises artisanales de l'Allier a plus de 55 ans. Ce qui induit un potentiel d'entreprises à reprendre très important dans les mois-années à venir. Plusieurs enjeux se croisent

: transmettre les fonds et conserver les savoir-faire, maintenir la dynamique sur les territoires et attirer de nouveaux porteurs de projet. L'Allier est en outre un territoire qui perd de la population, et qui peine à attirer des entrepreneurs exogènes.

Il est donc nécessaire de conduire une action pour mettre en lumière des fonds à céder et en faire une vitrine de la reprise d'entreprises dans l'Allier. C'est une approche qualitative de la problématique.

L'action consistera à :

- Identifier des fonds à enjeu ou à potentiel sur l'ensemble du département
- Sensibiliser les chefs d'entreprises à la nécessité de transmettre, et de préparer cette transmission
- Evaluer financièrement les fonds retenus
- Accompagner les cédants
- Promouvoir les fonds par la réalisation de vidéos diffusées associées à un plan de communication digital (une vidéo très courte, décalée, pour diffusion sur les réseaux sociaux, et une vidéo d'environ 1 mn, avec présentation du fonds, pour diffusion sur les sites internet, les écrans dans les espaces d'accueil des partenaires, etc.)
- En cas de repreneurs, faciliter / accompagner la transmission

Coût total du projet : 36 125.99 € HT

FEADER sollicité : 28 900.79 €

FEADER obtenu : 28 900.79 €

Mme Jacquet informe également que le nombre de ressortissant ayant plus de 55 ans représente plus de 25% de la totalité des chefs d'entreprises. On assiste à une baisse du nombre de repreneurs. Ce travail concernant la transmission se fait avec l'Agence d'attractivité et les EPCI du territoire.

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Il est demandé que s'opère un rapprochement avec les démarches de marketing territorial qui sont en cours, notamment Vichy Développement. Il est demandé au porteur de projet de travailler sur l'écosystème de la transmission. Le recrutement devrait également associer toutes les parties prenantes pour démontrer la démarche collective souhaitée.

Avant le vote, Mme Aurélie Jacquet de la CM03 sort de la salle pour laisser le comité de programmation se prononcer.

Ce dossier fait l'objet d'un vote : pour 6 voix, le reste des membres s'abstiennent.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à la majorité.

c) **Vichy Communauté : Déploiement de la marque VICHY MONTAGNE et des outils de promotion des APN**

Vichy Communauté s'est fait accompagner pour la conception d'une marque territoriale visant à mettre en cohérence l'ensemble des actions de communication tout en tirant pleinement profit de la notoriété exceptionnelle de la ville de Vichy. L'enjeu est aujourd'hui de décliner cette marque territoriale sur la partie rurale du territoire (VICHY MONTAGNE) dont l'une des richesses majeures est constituée de l'offre d'activités de pleine nature. Vichy Communauté confie donc la mission de décliner la marque territoriale VICHY, pour la partie hors cœur urbain, afin de la mettre en œuvre sur différents supports, qu'ils soient numériques ou papier, et visible dans la boutique de l'office de tourisme et sur sa billetterie. A noter un autre vecteur original de promotion qui sera déployé : un espace expérientiel, permettant une plongée virtuelle dans le territoire. Une quote part de ce projet, liée à la partie montagne bourbonnaise, est incluse dans le dossier.

Objectifs :

Ce plan d'actions vise à faire connaître plus spécifiquement l'offre APN et la partie rurale de notre territoire. La finalité est bien sûr d'attirer un nombre croissant de touristes sur le territoire, et

d'étendre la durée de leur séjour par la fréquentation d'un nombre plus élevés de sites touristiques et notamment les sites d'APN.

Coût total du projet : 134 500 € HT

FEADER sollicité : 94 150 €

FEADER obtenu : 94 150 €

Des questions sont soulevées quant à la disparition du terme Montagne Bourbonnaise qui qualifie ce territoire depuis des décennies. Au vu de la démarche de marketing territorial et de la déclinaison sur la base Vichy, le choix s'est porté sur Vichy Montagne.

Avant le vote, M. Cavagna qui a présenté le dossier, M. Wirth élu de Vichy Communauté, sortent de la salle pour laisser le comité de programmation se prononcer.

La note de sélection attribuée au projet est de 12.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Il est également regretté l'absence de devis de comparaison dans le dossier dans la mesure où le projet est sous la forme « In House » avec Vichy Destination

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à la majorité avec un vote contre, 4 abstentions et l'ensemble des membres restant favorables. Il est demandé qu'un rapprochement puisse se faire avec la Marque Auvergne.

d) Vichy Communauté : Plan un été à vélo en 2021

Contexte :

Vichy Communauté est autorité de transport et propose une offre de mobilité complète, donc des modes doux. La mise en service de la voie verte dénommée VIA ALLIER en juillet 2020 constitue une opportunité d'inciter beaucoup plus largement à la pratique du vélo. Elle connaît un vif succès depuis sa mise en service. De plus, les pistes de cyclables du cœur urbain se développent sur le territoire de Vichy Communauté, justifiant le déploiement d'une nouvelle offre dite « en trace directe ».

Présentation synthétique :

La crise sanitaire n'étant malheureusement pas finie, et compte tenu du succès rencontré en 2020 par les activités liées à la pratique du vélo, Vichy Communauté souhaite persévérer dans l'affirmation du potentiel cyclable de son territoire. Plusieurs enseignements ont été tirés de l'an passé et permettent de renouveler et d'adapter l'offre : l'animation d'un village dédié à la location des vélos et à la pratique cycliste sera renouvelée (le container acquis l'an dernier est conservé) et complétée par une offre de vélos à hydrogène. Un parc de VTTAE plus important va être déployé sur différents lieux. Des bornes de gonflage et maintenance des vélos seront implantées le long de la Via Allier, qui reste l'épine dorsale du réseau. Enfin, à la faveur du développement du réseau de pistes cyclables urbaines, l'offre de service va être adaptée en proposant de prendre et restituer des vélos en libre-service à 2 stations différentes (solution dite de trace directe). Vichy communauté dans ce cadre doit investir sur des racks, une station et une application complémentaire. Les vélos connectés installés l'an dernier n'ayant pas vraiment rencontré le succès escompté (par beau temps les gens préfèrent circuler en plein air) et le palais du lac n'étant pas disponible, ils ne serviront que ponctuellement.

Objectifs :

Ce « plan vélo » 2021 se déroulera de mai à octobre, et vise à la fois à attirer plus de touristes sur le territoire pendant tout en incitant la population locale à connaître et utiliser les possibilités de pratique vélo sur le territoire.

Coût total du projet : 78 351 € HT
FEADER sollicité : 54 845.70 €
FEADER obtenu : 54 845.70 €

Avant le vote, M. Cavagna qui a présenté le dossier, M. Wirth élu de Vichy Communauté, sortent de la salle pour laisser le comité de programmation se prononcer.

La note de sélection attribuée au projet est de 13.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Le comité s'interroge sur la maintenance qui devra se mettre en place derrière. Est-elle bien prévue ? Les stations de maintenance risquent d'être également facilement vandalisées. Les membres regrettent également les devis fournis par Vichy Destination avec très peu de détails.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à la majorité avec 3 vote contre, 5 voix pour et abstention pour les autres membres.

e) Vichy Communauté : Animations médiévales 2021

Vichy Communauté s'est vue transférer par le législateur la compétence « promotion du tourisme » et en confie sa mise en œuvre depuis 2019 à la SPL Vichy Destinations dont elle actionnaire aux côtés de la ville de Vichy. Parmi les axes de développement que Vichy Destinations doit travailler figure la valorisation de la période médiévale, dont diverses animations et plusieurs sites sont les dignes représentants sur le territoire.

Coût total du projet : 72 000 € HT
FEADER sollicité : 57 600 €
FEADER obtenu : 57 600 €

La note de sélection attribuée au projet est de 15.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

L'objectif est de faire émerger un réseau de sites médiévaux sur la communauté d'agglomération. Des événements seront programmés sur ces sites. Les tentes seront mutualisées sur ces sites.

Avant le vote, M. Cavagna qui a présenté le dossier, M. Wirth élu de Vichy Communauté, sortent de la salle pour laisser le comité de programmation se prononcer.

Les membres du comité soulignent dans ce dossier le manque de cohérence entre les postes : ex Vichy Destination vend les tentes, organise l'évènementiel dont le coût semble trop élevé par rapport à d'autres événements ailleurs. Il est difficile de comprendre ce qu'ils veulent réellement faire sur l'ensemble des sites. Les tentes prévues pourraient être aussi partagées pour d'autres événements.

Les membres du comité de programmation donnent un avis de rejet à la majorité avec 4 votes contre, 1 voix pour et abstention pour les autres membres.

f) Association Pays Vichy-Auvergne : Animation-gestion année 2021

Financement de deux postes pour la coordination et l'animation-gestion

Coordination Leader à hauteur de 60%TP

Accompagnement - suivi des actions programmées

Accompagner les intercommunalités dans leur projet de développement territorial par :

- une mobilisation des acteurs locaux par une animation efficace
- la mise en réseau des acteurs permettant de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques
- l'intégration des différents échelons territoriaux du Pays grâce au partage d'une culture commune
- l'appui des partenariats publics/privés, ruraux/urbains, jeunes/moins jeunes...

Chargé de mission Leader 100 TP - missions : Animation-administration-gestion des dossiers

Coût total du projet : 150 187.80 € HT

FEADER sollicité : 120 150.24 €

FEADER obtenu : 120 154.24 €

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

g) Dossiers à valider définitivement : examen définitif des dossiers ayant reçu un avis favorable de principe en Comité de programmation

Trois dossiers qui avaient été examinés en comité de programmation avec un avis de principe favorable ont obtenu l'instruction réglementaire afin de pouvoir les engager administrativement

- **Aide aux Familles à Domicile-Allier** : Soutien à l'accueil et à la stabilité des familles dans le Pays de Vichy-Auvergne par l'accompagnement numérique à domicile

Subvention FEADER sollicité : 5 730,62 €

Subvention FEADER obtenue : 5 730,62 €

- **Comité départemental EPGV Allier** : Sport santé en Pays Vichy-Auvergne

Subvention FEADER sollicité : 15 419,32 €

Subvention FEADER obtenue : 15 419,28 €

- **Association Hors(e) Série** : Champs d'Etoiles

Subvention FEADER sollicité : 27 622,57 €

Subvention FEADER obtenue : 27 622,56 €

Dossier Paleopolis Conseil Départemental de l'Allier

Le conseil départemental de l'Allier a souhaité décaler l'échéancier de mise en œuvre des opérations de quelques mois. Un avenant a été accepté et signé récemment pour le prendre en compte.

8. Information sur le lancement de l'évaluation finale Leader et du nouveau projet de territoire

Afin de répondre aux futures exigences de l'appel à manifestation d'intérêt que la Région va lancer à l'automne, l'association Pays Vichy-Auvergne a recruté un cabinet qui aura la double tâche de procéder à l'évaluation finale du programme Leader en cours et d'accompagner le territoire dans l'élaboration de la nouvelle candidature Leader.

Dans le cadre de cette évaluation finale le comité de programmation sera sollicité pour participer aux travaux. La partie évaluation va être lancée dès à présent. Dès que le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sera initié cet automne, la nouvelle candidature pourra être amorcée.

9. Coopération Leader

Trois projets de coopération sont en cours :

Enport Beta

- Choix d'un prestataire pour la réalisation de trois journées de formation sur les réseaux sociaux au sein des quatre OT du territoire Pays Vichy-Auvergne
- Concours sur la création d'un logo pour les outils de communication lancé sur l'ensemble des territoires Leader partenaires du projet. Choix du logo, le 03 juin 2021 par les 9 territoires européens. La proposition d'un étudiant du Pôle Lardy, M. Cussinnet a été retenue et sera intégrée aux outils.
- Une visite d'étude est programmée en Sardaigne du 07 au 11 septembre prochain. Des membres des OT seront conviés.
- Une visite d'étude des GAL partenaires du Pays Vichy-Auvergne est programmée à la mi- Octobre

Twinlag

Deux partenaires du territoire ont été mobilisés sur des webséminaires :

La Mission locale de Vichy et le Centre social Vivasioule d'Ebreuil :

L'objectif de ces premières réunions en webinaires a été de présenter les acteurs du monde de la jeunesse et voir ensuite les possibilités de partenariat avec d'autres programmes européens : ex Erasmus +

Une Webréunion dédiée aux relations urbain/rural a également eu lieu le 18 juin dernier.

Un accueil des délégations à l'automne est programmé.

Mémoire et webtv

Les centres sociaux Barjavel, La Passerelle et Vivasioule devront réaliser un petit film présentant les partenaires; le groupe de jeunes mobilisés, leurs centres d'intérêt et le territoire

L'association Planète Jeunes reporters (PJR) structure de Vichy, apportera sa technique et ses compétences pour les centres sociaux et structures qui le demandent. Une offre de service de PJR sera faite avec possibilités d'interventions techniques

L'association PJR va réaliser une note sur les projets qu'ils portent : Chemins de l'exil qui pourraient intéresser les collèges et centres sociaux. Ils iront ensemble mobiliser les établissements scolaires cela permettra ainsi une synergie entre les différents projets. Cette fiche projet sera transmise également aux Italiens et pourra déboucher sur d'autres financements : Erasmus, Europe pour les citoyens(suite)

Financements complémentaires- Chacun des centres sociaux va solliciter la CAF/MSA, ex Direction Jeunesse et Sports pour des subventions complémentaires avant le 15/01 : Proposition de travailler avec les trois centres sociaux pour déposer un même dossier auprès des financeurs : montrer cohérence dans le cadre de projets jeunes

Des crédits peuvent être également sollicités par les établissements scolaires auprès du rectorat Voir avec les Italiens si l'accueil est possible fin juillet des jeunes de Sardaigne en 2022.

Coopérations diverses

Le Président informe que le réseau leader France a proposé au GAL Vichy-Auvergne de participer à une rencontre Franco-Slovène fin août sur la mise en œuvre du programme Leader, l'intérêt de la coopération et les pistes de coopération avec des territoires français. M. Duboisset y participera à double titre, Président du GAL avec trois projets de coopération et administrateur de Leader France.

Agenda

Rencontre du 28 Septembre de Cap Rural

Cap Rural organise un forum LEADER le 28 septembre prochain. Un atelier sera dédié à la coopération. Le GAL Pays Vichy-Auvergne sera sur la table ronde.

Innov Rural le 03 septembre

Cap Rural organise le 3 septembre 2021 à Sayat (Puy-de-Dôme) sa journée annuelle du réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes. Il traitera le sujet de : Comment rebondir dans des phases de rupture ? Quelles trajectoires pour les territoires ruraux post-crise ? Des experts/universitaires seront présents aux ateliers.

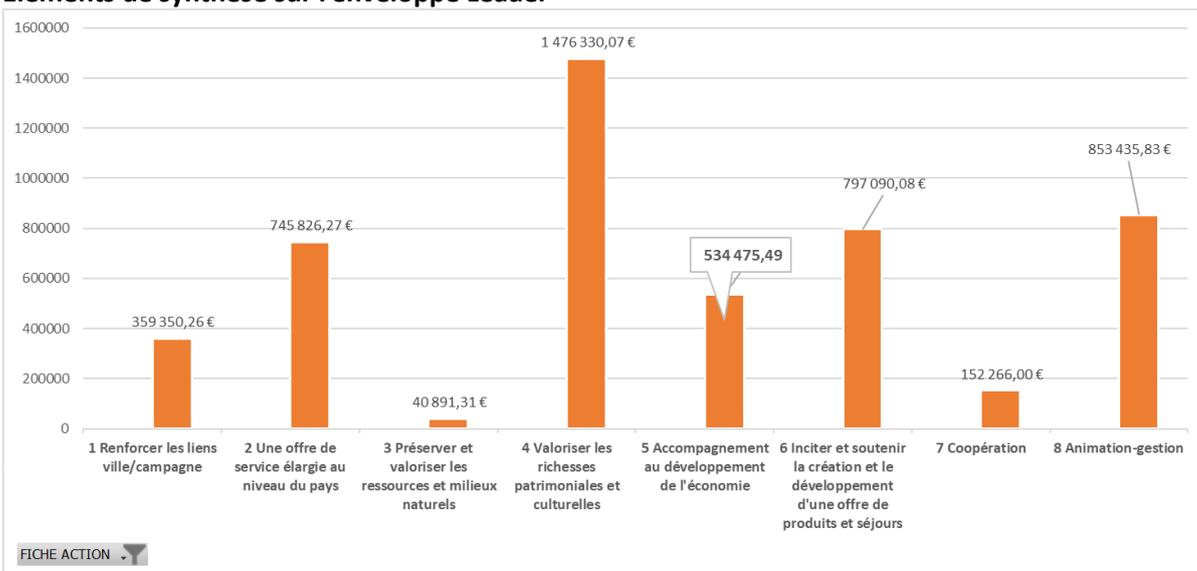
AG Leader France 09 Novembre à Troyes

Communication sur les projets Leader

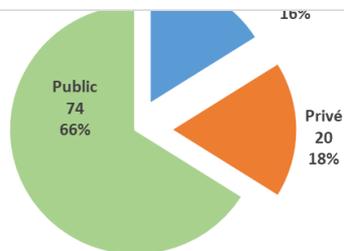
Il est proposé de mettre en valeur un certain nombre de projets phares financés par le programme Leader à travers éventuellement un évènement, une communication spécifique sous forme de vidéos...

Le Président remercie l'ensemble des membres du Comité de programmation pour la qualité des échanges.

Eléments de synthèse sur l'enveloppe Leader



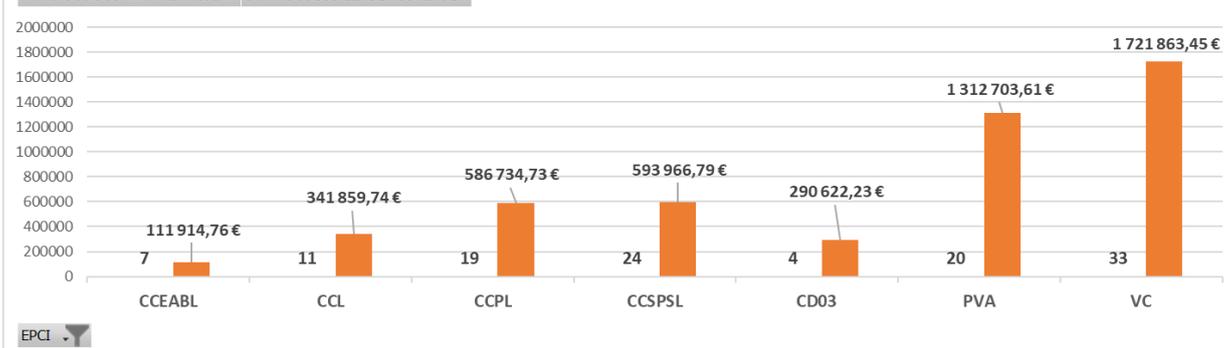
FICHE ACTION



Dossiers payés



Nombre de COUT TOTAL PROJET Somme de SUB LEADER OBTENUE



Vichy le 12/07/2021
Le Président,

D. DUBOISSET